

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Sylvia Nissim*

Date de dépôt : 15 décembre 2011

Interpellation urgente écrite

Où est le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion 1919 concernant les instruments financiers destinés à faciliter l'accès à la propriété?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le 28 janvier 2011, le Grand Conseil renvoie à l'unanimité la question posée par la motion 1919 au Conseil d'Etat pour rapport.

Aujourd'hui, près d'un an plus tard, le Conseil d'Etat n'a toujours pas répondu à l'invite des motionnaires : « à présenter un rapport détaillé sur ces instruments financiers destinés à faciliter l'accès à la propriété ».

Etant donné la pénurie de logement, il nous paraît essentiel d'encourager toutes les mesures allant vers plus de personnes logées, y compris la facilitation de l'accès à la propriété.

La loi sur l'aide à la propriété individuelle (LAPI), entrée en vigueur le 1er novembre 1997, offre tout un arsenal de mesures financières pour faciliter l'accès de la classe moyenne à la propriété immobilière. Or nous n'avons aucun chiffre sur ces mesures depuis la mise en application de la loi.

Combien de personnes s'en sont-elles servies, quel coût cela a-t-il eu, et quelles informations ont-elles été données sur les moyens à disposition ?

Question :

Où est le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion 1919 concernant les instruments financiers destinés à faciliter l'accès à la propriété?